

70 ans depuis la conférence de Brazzaville, quelle évolution des rapports entre la France et l'Afrique ? Le Département des Yvelines et la Fondation Charles de Gaulle se sont associés pour proposer le samedi 20 septembre 2014 un grand colloque, à la Ferme du Manet.



La Conférence de Brazzaville

Le 30 janvier 1944, le Général de Gaulle ouvrait la « Conférence africaine française » à Brazzaville, à l'heure où la victoire des Alliés semblait se préciser mais n'était pas encore acquise. Rassemblant les gouverneurs coloniaux de l'Afrique équatoriale et occidentale française et de Madagascar, cette conférence a préconisé une plus grande liberté administrative et économique des colonies et une forte volonté d'associer les peuples coloniaux à la gestion de la chose publique. A son retour au pouvoir en 1958, De Gaulle proposera aux Africains le principe de libre détermination permettant aux populations de choisir entre une indépendance immédiate ou l'intégration dans la Communauté alors instituée entre la France et les territoires d'Outre-mer. Mais dès 1960, la Communauté est un échec et laisse place aux indépendances nationales.

Le colloque

De 10h à 18h, des acteurs historiques et contemporains de la relation franco-africaine se sont succéder pour en présenter les enjeux (Ministère des Affaires Etrangères, Agence Française de Développement, Organisation internationale de la Francophonie, Musée de l'Ordre et la Libération etc).

Première partie – De la reconnaissance de l'effort de guerre à l'émancipation des territoires de l'Empire français.

Deuxième partie – La France et l'Afrique, interdépendances et dépendances (aspect diplomatique, culturel et politique, économique, migratoire)

Troisième partie – Quel avenir pour la France et l'Afrique ?